

Les Hébreux en feu

Les passages d'avertissement de l'épître aux Hébreux sont notoirement difficiles à interpréter. Beaucoup ont du mal à accepter que les avertissements aient été écrits pour les croyants à cause de la menace de jugements sévères, en particulier la mention du feu, qui évoque pour beaucoup l'image de l'enfer. La preuve que l'auteur de l'épître a écrit pour les croyants en Christ est écrasante (voir GraceNotes n° 15, « Interpréter l'Épître aux Hébreux »). Puisque les avertissements s'adressent aux croyants, ils ne peuvent pas être menacés de l'enfer, car les croyants ne peuvent pas perdre leur salut (voir GraceNotes n° 24, « La sécurité éternelle »). Que signifient donc pour les croyants les trois références au feu dans les jugements d'avertissement (6:8; 10:27; 12:31) ?

Le mot feu dans le contexte du jugement du peuple de Dieu

Le mot feu signifie beaucoup de choses dans la Bible, y compris l'enfer, mais en aucun cas le feu ne doit être automatiquement interprété comme le feu de l'enfer éternel. Le feu est souvent utilisé en référence au peuple de Dieu. Il s'agit parfois du feu de la colère de Dieu qui discipline son peuple (Nomb 11:1-3; És 9:18; 10:17; 29:6; 42:25; Jér 11:16; 15:14; 17:4; Lam 2:3-4; 4:11; Ézék 22:20-22; Amos 2:5; Abd 18; Ps 78:21; 80:16). Il fait parfois référence à une épreuve ou à un jugement purificateur (Ps 66:12; Zach 13:9; Mal 3:2; Jean 15:6; 1 Cor 3:13-15; 1 Pierre 1:7). Il a été utilisé pour illustrer la jalousie de Dieu pour le dévouement de son peuple (Deut 4:24; Ps 79:5; Soph 1:18; 3:8). Le feu est également associé à l'action du Saint-Esprit (Matt 3:11/Luc 3:16; Actes 2:3).

Le mot feu dans les avertissements de l'épître aux Hébreux

Nous limiterons cette étude à ce qui concerne le feu dans les avertissements de l'épître, bien que de nombreux autres détails d'interprétation appuieraient le fait que le feu mentionné n'est pas le feu éternel de l'enfer. Notamment, le feu éternel, le tourment éternel, l'enfer et la Géhenne ne sont jamais mentionnés dans les avertissements.

Hébreux 6:8. En utilisant une analogie, cet avertissement compare la personne qui s'éloigne de la foi chrétienne à une terre qui reçoit la pluie et qui produit des épines et des ronces au lieu de fruits. Une telle terre est « jugée sans valeur, bien près d'être maudite, et on finit par y mettre le feu ». La phrase « jugée sans valeur » traduit le mot grec *adokimos*, et signifie être disqualifié. Ce mot est utilisé pour les croyants dans le Nouveau Testament en référence à la perte de récompenses futures (cf. 1 Cor 9:27), mais n'est jamais utilisé pour l'enfer. Cette terre (les croyants infructueux) est exclue de l'utilité et des bénéfices qui l'accompagnent. Notez également que la terre est bien près d'être maudite, mais qu'elle ne l'est pas réellement. Cela dénote la gravité de l'apostasie (6:6), mais ne signifie pas un rejet total. Lorsqu'il est dit que la terre sera brûlée, on imagine à juste titre les épines et les ronces en train de brûler sur cette terre, car la terre elle-même ne peut pas brûler. Il s'agit donc d'un feu de jugement et/ou de purification qui brûle ce qui est inutile (cf. Jean 15:6; 1 Cor 3.13-15). Ces croyants risquaient de « se relâcher » ou devenir paresseux (6:12), et une telle léthargie spirituelle serait inutile à Dieu et aux autres. Le jugement disciplinaire de Dieu a pour but de rendre les croyants saints et féconds (12:10-11). Il semble qu'il y ait une relation voulue entre cet avertissement et Ésaïe 5:1-7, qui avertit Israël que Dieu le brûlera parce qu'il est une vigne infructueuse. L'avertissement d'Hébreux 6 montre que les croyants qui ne vont pas de l'avant avec leur foi gaspillent les bénédictions de Dieu, de sorte que ce qui est produit n'est pas utile mais inutile et ne peut qu'être jeté ou brûlé.

Hébreux 10:27. Le croyant qui pêche volontairement a en réserve « une terrible attente du jugement et l'ardeur du feu qui dévorera les adversaires de Dieu ». (À noter que l'auteur s'inclut lui-même dans cette

Number 34

possibilité en utilisant le « nous » au v. 26.) Dans l'épître aux Hébreux, le péché volontaire consiste à revenir au judaïsme pécheur, ce qui équivaldrait à approuver la crucifixion de Jésus-Christ.

Nous constatons tout d'abord que la discipline de Dieu à l'égard des croyants peut être redoutable. Dans Actes 5, lorsque Ananias et Saphira ont été frappés à mort par Dieu parce qu'ils avaient menti, « Une grande crainte s'empara de toute l'Église » (5:11). L'un des jugements auxquels les chrétiens sont confrontés est le tribunal de Christ (Rom 14:10-12; 1 Cor 3:11-15; 2 Cor 5:10), qui peut être une perspective effrayante pour ceux qui n'ont pas bien vécu (2 Cor 5:11). « L'ardeur du feu » (littéralement « le zèle ardent ») est celle « qui dévorera les adversaires ». Cela pourrait signifier, soit le jugement auquel les croyants pécheurs sont confrontés est du même type que le jugement zélé que Dieu a prévu pour ses adversaires, soit le jugement zélé que Dieu utilise contre ses adversaires sera utilisé contre les croyants. L'un ou l'autre serait possible, car nous avons vu comment le feu était utilisé contre le peuple de Dieu dans l'Ancien Testament. La « peine bien plus sévère » du verset 29 est comparé à ceux qui ont été exécutés pour avoir enfreint la loi de Moïse. Existe-t-il un châtement pire que la mort ? Absolument (cf. Lam 4:6, 9). La souffrance dans cette vie peut être si terrible que certaines personnes se suicident pour trouver un soulagement.

Le fait qu'il s'agisse d'un jugement sur le peuple de Dieu est précisé au verset 30 par la citation du Deutéronome 32:35-36 : « Le Seigneur jugera son peuple. » De plus, le verset 31 dit : « C'est une chose terrible que de tomber entre les mains du Dieu vivant, » mais au moins ils seront entre ses mains. Enfin, le contraste entre « destruction » (apoleian, ou « ruine ») et « salut de l'âme » (littéralement, « préservation de la vie ») au verset 39 pourrait parler de la vie physique et de la mort ou mettre en contraste une vie ruinée avec une vie qui est délivrée des conséquences d'un jugement négatif.

Cet avertissement, qui mentionne le feu, a pour but d'illustrer les terribles conséquences auxquelles les croyants s'exposent s'ils se détournent volontairement de Jésus-Christ. Les conséquences sont spirituellement dévastatrices, encore plus douloureuses que la mort, mais l'enfer éternel n'est pas mentionné. Les lecteurs, des chrétiens hébreux tentés de se ré-identifier à l'Israël pécheur, pourraient également comprendre qu'il s'agit d'un avertissement concernant le jugement national imminent d'une destruction par le feu de Jérusalem qui se produira peu de temps après (en l'an 70), quelque chose qu'ils connaissent grâce aux avertissements de Jésus (Matt 23:27 – 24:2; Marc 13:1-2; Luc 21:5-6; cf. Actes 2:40).

Hébreux 12:29. Le fait que « Notre Dieu est en effet un feu dévorant » est une motivation pour pratiquer une révérence pieuse et gracieuse au service de Dieu, ce qui a été mentionné dans le verset précédent (v. 28). Elle n'est pas censée être une menace d'enfer, car le verset 28 parle avec confiance des lecteurs qui « recevront un royaume » dans l'avenir. Cette métaphore de Dieu comme feu dévorant vient du Deutéronome 4:24 où il est question de la jalousie de Dieu.

Conclusion

Le jugement de feu dans l'épître aux Hébreux fait référence à la discipline de Dieu, qui peut être très sévère. Cette discipline sera infligée dans cette vie sous la forme d'expériences douloureuses. Il est fort possible que les lecteurs chrétiens hébreux aient compris le feu comme étant la destruction de Jérusalem qui a eu lieu peu de temps après la rédaction de ce livre, un jugement sur Israël pour avoir rejeté et crucifié Jésus-Christ. Quoi qu'il en soit, les croyants n'ont pas à craindre de brûler en enfer, mais ils éprouveront la colère brûlante de Dieu s'ils se détournent volontairement des bienfaits du salut éternel que Jésus-Christ a apporté par sa mort et sa résurrection.